

Je te fais une lettre*

Que tu liras sans doute, chère Danièle, puisque maintenant tu vas en avoir le temps...

D'abord pour te dire que c'est une drôle d'idée qui ne nous rajeunit pas. Même année de naissance, même concours, bref nous avons été très parallèles et voilà que tu t'arrêtes sans prévenir ! Déjà l'anniversaire 2006 n'était pas facile, la perspective de quitter le Conseil l'année prochaine, même si je crois savoir qu'il y a une vie après, m'inquiète un peu et du coup, alors que j'ai souvent calqué ma conduite sur la tienne je me demande si je dois continuer. Oui, je crois...

Mais, puisque j'ai l'occasion de t'écrire, je veux d'abord te dire que je te dois beaucoup depuis notre rencontre dans les toutes premières années de droit, en 1963 je crois, où nos chargés de TD étaient le cher Jean Virole et Pierre Mazeaud — comme on se retrouve ! D'abord le diplôme de Sciences Po que nous faisons en même temps ; je n'étais pas mauvais, sauf en allemand, et malgré un séjour l'été précédent à Nuremberg, où j'étais devenu assez compétent pour le vocabulaire des grues et autres engins de levage, ce qui n'est pas si facile à placer dans la conversation, j'éprouvais quelques inquiétudes pour l'épreuve de langue où une note inférieure à 10 renvoyait à la session de septembre,

* Publié dans le « Mélanges Danièle Lochak », LGDJ, 2007, pp. 375-379.

Je te fais une lettre

ce qui a été fatal à plus d'un, y compris, si je me souviens bien, à celui qui avait la prétention de s'intercaler entre nous au classement. Heureusement, quelques jours avant l'épreuve tu m'as passé une liste du vocabulaire économique établie par tes soins, je tiens à préciser que je l'ai apprise et pas utilisée comme antisèche, ce qui m'a permis d'atteindre, l'indulgence du jury aidant, la barre fatidique ! Ensuite l'agrégation : le début ne s'était pas mal passé mais j'appréhendais beaucoup la leçon en vingt-quatre heures, j'avais choisi par élimination le droit administratif matière qui à l'époque, me paraissait rébarbative (j'ai fini par comprendre que cela pouvait avoir de l'intérêt) mais dans laquelle tu étais parfaitement à l'aise ce qui te conduisait tout naturellement à être mon chef d'équipe. Je me souviens parfaitement du tirage de mon sujet « Situation et avenir de l'adjudication dans les marchés publics »... Beau sujet ! me dit le président du jury, Roland DRAGO, qui s'était préposé ce jour-là à l'exercice. Je lui ai affirmé que tel était bien mon sentiment puis, après m'être assuré qu'il était hors de portée de voix, me suis tourné vers toi qui n'étais pas bien loin, dans le couloir, pour te poser une question basique « ça veut dire quoi ? ». Tu m'as aussitôt rassuré sur le fait qu'il n'y avait pas de problème et que tu voyais ce qu'il fallait dire. De fait, tu as dirigé la leçon où, selon les normes de l'époque, le chef d'équipe faisait l'introduction avec le candidat puis essayait de lui faire ingurgiter, de façon qu'il puisse les prononcer avec quelque vraisemblance, les sous-parties préparées par les autres membres de l'équipe — et tout cela avec d'autant plus de dévouement que tu n'étais pas en grande forme ce jour-là. L'exercice fut réussi puisqu'il me valut ce commentaire du jury dans les visites d'après-concours « vous savez beaucoup de choses mais vous ne les dites pas très bien » ; la première partie de l'appréciation s'adressait en fait à toi, la seconde à moi, même si je continue, décidément cela nous marque, à la ressentir comme inexacte : en fait je ne savais pas grand-chose mais j'ai la prétention de penser que je ne m'exprimais pas trop mal. Enfin nous étions reçus et la proclamation des résultats a été le moment où, de ton fait involontaire, j'ai connu une réelle inquiétude : j'estimais, ce n'est pas une feinte modestie, qu'il y avait une vraie différence de niveau entre nous et que, si j'étais reçu, ce serait une dizaine de places derrière toi. Comme le président Drago avait annoncé d'entrée de jeu que le jury ne prononcerait que vingt-cinq

admissions pour trente places offertes — s'il lit ces lignes qu'il sache que je lui en veux un peu, même si je salue bien sûr son discernement — cela supposait que tu sois dans les quinze premiers.

À l'annonce des douzième et treizième je commençais à douter, heureusement tu étais juste après, cela entraînait encore — tout juste — dans mes prévisions et, à ma surprise, je te suivais de peu, un candidat en plus, le cher Raymond Ranjeva, s'étant glissé entre nous !

Mais je te dois aussi Nantes où j'ai commencé ma carrière de professeur, après toutefois avoir obéi aux injonctions de la République qui me rappelait que j'étais encore redevable du service militaire et m'affectait comme sapeur-mineur (de 2^e classe) au 32^e régiment du Génie en Allemagne, curieux débouché après le concours. Nantes parce que cette année-là, une conception aussi curieuse qu'excessive de l'autonomie des Universités faisait que c'est l'Université qui choisissait son agrégé. Ignorant de ces choses je n'en étais pas préoccupé mais tu t'étais heureusement préparé deux points d'atterrissage : Amiens que tu choisis et Nantes que tu me proposais aussitôt et qui, avec la parfaite bienveillance du Doyen de l'époque, Yves Prats m'échut. J'y suis resté huit ans et fort heureux, avec des liens d'amitié qui perdurent et j'y retourne de temps à autre avec bonheur. Et il y a bien d'autres choses où tu m'as guidé ; le rachat des cotisations d'années d'assistantat ce qui me permettrait de prendre la même décision que toi, où l'intérêt de la Convention des Institutions républicaines, sur laquelle tu avais fait un mémoire de DEA et dont je fus le dernier adhérent, début d'une autre histoire.

Bref je te dois beaucoup et puisque j'ai l'occasion de te le dire je n'hésite pas et ne proteste pas, c'est vrai ! Pour autant, je ne suivrai pas ton exemple et je vais essayer de continuer le métier quelques années encore, que veux-tu je l'aime et c'est ton cas aussi.

Il a ses charmes : les étudiants, les collègues, l'Université... il a ses défauts : les étudiants, les collègues, l'Université...

Les étudiants : bien sûr ils sont charmants, nous sommes là pour eux, même s'il nous arrive de l'oublier, et c'est un vrai bonheur que de faire un cours devant huit cents, c'était Nantes, ou quatre cents, c'est René Cassin, première année qui découvrent le droit et qu'on a le sentiment — pas toujours mais là c'est parce qu'on est mauvais — de les intéresser. Ah le plaisir qu'il y a à voir quelques centaines de

Je te fais une lettre

mains se précipiter ensemble pour noter lorsqu'on annonce Section 2 ou chapitre III ! Mais il leur arrive d'être un peu envahissants : heureusement que je suis peu pratiquant de l'e-mail car je passerais mon temps à répondre à ces sollicitations qui semblent épargnées par la timidité qu'engendre le téléphone ou l'écrit. « Je n'ai pas pu assister à votre cours de la semaine dernière, est-ce que vous pouvez m'envoyer vos notes, j'ai un exposé en TD, est-ce que vous pouvez me suggérer un plan etc. ». Braves petits !

Et puis il faut accorder une mention particulière aux thésards ; c'est vrai que l'état n'est pas drôle, on s'en souvient, même s'il est en principe transitoire ; c'est vrai qu'on leur doit aide et assistance comme le rappelle une Charte des thèses parfaitement inutile, ce qui est bien va de soi et ce qui ne va pas de soi n'est pas bien ! Mais eux aussi il leur arrive d'exagérer ! De mon temps, je parle comme un vieux, c'est ta faute aussi avec tes idées de retraite, on voyait son directeur de thèse au début pour définir un sujet, éventuellement on envoyait au bout de quelques mois un plan, qui tout aussi éventuellement pouvait revenir annoté ou simplement approuvé et puis, au bout de quatre-cinq ans on annonçait tout fier que c'était fini et qu'il convenait de trouver une date pour la soutenance. Mais maintenant : le sujet, le plan, les conseils soit ! Mais aussi la, que dis-je, les lectures : chapitre après chapitre, puis le premier jet d'ensemble, puis la lecture avant la soutenance, il y a beaucoup de thèses que j'ai lues trois fois ! Lorsque le sujet est intéressant et l'étudiant attachant, je dis cela pour vous, Guillaume, Paco et les Laurent, pour ne parler que de ceux qui ont récemment terminé et encourager les autres à le faire, l'exercice est sympathique et crée, comme dans l'ancien temps, des relations quasi-filiales, en tout cas je les vis un peu comme cela, sans garantir que ce soit aussi leur cas. Mais quand cela traîne, que cela devient par trop jargonnant ou filandreux, qu'il faut annoncer avec ménagements que certes ce n'est pas mal mais que pour le CNU il faudrait reprendre encore ceci ou cela comme je vous l'avais dit la dernière fois, il arrive que la lassitude s'installe..., vite chassée par la satisfaction de voir l'étudiant d'hier devenir le collègue d'aujourd'hui.

Les collègues justement ! Charmants eux aussi lorsqu'on les rencontre dans les couloirs ou dans les colloques, bardés de savoir et d'idées, avec bien sûr quelques manies mais après tout pas plus

ridicules que les miennes. Il y a là de réelles amitiés qui se nouent, je l'ai dit pour Nantes et pourrais le redire pour Paris I. Mais lorsqu'ayant cédé à la tentation d'être directeur d'UFR on a en charge les administrer, les choses changent, pas pour tous mais pour beaucoup. Quels trésors d'amabilité il faut dispenser pour convaincre qu'un service doit être fait complètement, que non tout ne peut pas être fait en troisième cycle, que certes l'horaire du cours était le même depuis dix ans mais qu'il faut tout de même le modifier cette année, que les notes doivent être remises à telle date et les dossiers remplis, que la présence aux délibérations est importante dans l'intérêt des étudiants, que la moyenne se calcule en fonction de coefficients etc. j'exagère ! Oui, mais à peine et pas dans tous les cas même si naturellement beaucoup sont exemplaires.

Et le complot universitaire ! Il mériterait à lui seul une thèse de sociologie, voilà que je tombe dans les travers qui m'irritent souvent dans la science politique contemporaine. Je proposerais volontiers la problématisation — c'est comme cela que l'on dit — suivante : plus l'enjeu est minuscule plus la manœuvre est raffinée. Que de trésors — d'habileté cette fois-ci — pour conquérir trois mètres carrés pour installer *mon* centre de recherches, c'est-à-dire en fait disposer d'un bureau, pour obtenir une subvention BQR indispensable à *ma* recherche, pour obtenir un demi-ingénieur d'études (j'ai dit que les enjeux étaient modestes) nécessaire à *ma* documentation. Mais à leur décharge ajoutons que tout cela devrait être évident et que cette ligne me paraît plus logique que la curieuse démarche ministérielle qui consiste à accorder des exemptions de service à ceux qui sont reconnus comme particulièrement prometteurs. Que mes amis qui ont été, sont ou seront membres de l'Institut universitaire de France me pardonnent cette attaque sournoise, ce n'est pas à eux que j'en ai mais au curieux raisonnement qui repose sur la majeure suivante « puisque vous êtes bon vous verrez moins d'étudiants ». Même si je comprends l'intérêt que cela peut avoir pour la recherche, il me semble qu'il y aurait de meilleures méthodes pour arriver au même résultat.

Et puis les commissions de spécialistes ! Rares instants de jouissance où l'on a enfin du pouvoir sur les autres, les collègues ou leurs protégés. Que de subtiles manœuvres, d'échanges de bons ou de

Je te fais une lettre

mauvais procédés, de sorties théâtrales pour arriver au résultat que l'on croit légitime et qui l'est souvent. Heureusement les fâcheries ne durent pas longtemps, ce serait insulter les réunions suivantes, et les résultats sont généralement justifiés. Miracles dans un si petit monde ! Je dis cela mais je continue à présider la mienne et suis heureux de le faire.

Reste l'Université qui est une belle institution et l'administration universitaire qui en est une autre. Par goût — et par atavisme sans doute — j'ai souhaité à deux reprises être directeur d'UFR, à Nantes et à Paris I. J'y ai été heureux, aidé dans les deux cas par le remarquable dévouement d'un personnel administratif qui a d'autant plus de mérite qu'on le paye mal, mais je ne sais pas si j'aurais le courage de le refaire aujourd'hui quand je vois, chère Françoise, chère Frédérique, qui m'avez succédé, quel temps cela prend maintenant, les fiches, les bilans, les dossiers à remplir et malheur s'il arrive un contrat européen ou une évaluation du Comité national !

Depuis le début de notre carrière, chère Danièle, nous avons dû travailler à quatre ou cinq reprises sur les nouvelles maquettes où l'idée principale est de faire rentrer ce qui existe dans le moule nouveau tout en essayant de progresser un peu et de résister aux exigences concurrentes des autres disciplines, oui il y a une histoire après 1789, oui il y a du droit hors des arrêts de la Cour de Cassation (et des décisions du Conseil constitutionnel !).

Mais j'avoue que le dernier exercice m'a lassé : le LMD n'est pas une mauvaise chose en soi si ce n'est que les incohérences ministérielles — elles ne datent pas du gouvernement d'aujourd'hui — le menacent dès le départ : bien sûr que tout étudiant de M1 doit trouver, au moins quelque part, un M2, le master va évidemment devenir un grade et je ne vois pas au nom de quoi on arrêterait un étudiant à demi-grade... Quant à la semestrialisation, si elle a une indiscutable utilité en M1 notamment pour les échanges Erasmus (encore que l'Europe ferait bien de se pencher sur l'harmonisation des calendriers qui est une vraie difficulté), elle n'a aucun sens en L1 où elle nous conduit à organiser les examens au bout de ce que l'on appelle un semestre c'est-à-dire treize semaines de cours, le plus étonnant est que certains de ces débutants en réchappent. Cela ne me paraît pas la meilleure manière de lutter contre le fameux échec en première année tant

Jean-Claude Colliard: profesor, constitucionalista, juez electoral y hombre honesto

reproché à nos cursus juridiques, j'en vois bien d'autres notamment la généralisation du tutorat en soutien du TD, assuré par les allocataires de recherche ou autres thésards qualifiés. Autrement dit, les méthodes d'enseignement doivent accompagner le changement social qui caractérise nos étudiants : l'Université élitiste pouvait s'accommoder du seul cours magistral, elle a su inventer, dans les années cinquante le TD lorsque son recrutement s'est diversifié, elle ne sait pas trouver aujourd'hui autre chose alors qu'il s'étend pratiquement, de manière inégale certes, à toutes les couches de la population.

De tout cela nous avons parlé longuement chère Danièle, notamment en 1968 lorsque nous parcourions Paris — enfin le Quartier Latin — à bord de ta Simca 1000 (je crois) pour coller des affiches appelant à voter pour les élections à l'Assemblée consultative de ce qui était encore la Faculté de Droit de Paris. Mais voilà que je me remets à jouer les anciens combattants, c'est ta faute aussi, comme je te le disais ; avec tes idées de retraite !

En fait je voulais parler de toi et je parle d'autre chose... Mais est-ce autre chose quand je te parle de l'Université que tu aimes comme moi, que tu as beaucoup servie et que, même si tu fais semblant de t'en éloigner un peu, tu continueras à servir. Voilà que je sombre dans une pompe excessive, je m'arrête.

À toi.